

Vers des systèmes alimentaires durables en Méditerranée : le rôle de l'agriculture métropolitaine

Document de recommandations politiques



Interreg
Mediterranean



EUROPEAN UNION



MADRE

Projet cofinancé par le Fonds
européen de développement régional

Recommandations politiques

Vers des systèmes alimentaires durables en Méditerranée : le rôle de l'agriculture métropolitaine

Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	2. L'importance de l'agriculture métropolitaine dans la région méditerranéenne.....	4
3.	3. Comment favoriser l'agriculture métropolitaine : enjeux et bonnes pratiques.....	5
	3.1. Intégrer l'agriculture métropolitaine dans les cadres légaux	5
	3.2. Faire de l'alimentation une partie intégrante de la planification stratégique.....	5
	3.3. Protéger les terres agricoles et y faciliter l'accès pour les initiatives locales.....	6
	3.4. Soutenir des modèles économiques viables et durables.....	7
	3.5. Territorialiser les systèmes alimentaires.....	9
	3.6. Améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires.....	9
	3.7. Adopter des stratégies de communication et de sensibilisation efficaces	10
4.	Recommandations politiques.....	12



1. Introduction

L'agriculture urbaine et périurbaine est un élément clé pour le développement de systèmes alimentaires territoriaux durables dans les métropoles méditerranéennes. En dépit d'une reconnaissance croissante, **l'agriculture métropolitaine est encore trop peu prise en compte dans les politiques publiques**, ce qui l'empêche de consolider les modèles réussis, d'explorer des chaînes d'approvisionnement alimentaire alternatives et d'atteindre un plus grand nombre de consommateurs.

L'importance de cette question s'est notamment illustrée en 2015 par la signature du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan par plus de 100 villes à travers le monde, s'engageant ainsi à développer des systèmes alimentaires territoriaux durables, inclusifs, sûrs et résilients. Le Pacte est depuis devenu une référence internationale en matière d'alimentation à l'échelle urbaine, et l'agriculture métropolitaine est l'un des aspects clés des recommandations et bonnes pratiques partagées au sein du réseau.

Dans la lignée du Pacte et d'autres documents de référence, **le présent rapport aborde l'agriculture urbaine et périurbaine d'un point de vue critique et force de proposition, en se concentrant sur les métropoles méditerranéennes**. En s'appuyant sur les connaissances existantes et les pratiques réussies dans la région, il vise à donner un aperçu clair et succinct des principaux défis et opportunités sur cette question. Des exemples inspirants et une série de recommandations sont également présentés pour guider l'action publique en faveur de systèmes alimentaires métropolitains durables en Méditerranée.

MADRE : Un projet de coopération territoriale pour changer les systèmes alimentaires métropolitains en Méditerranée

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de MADRE (Métropole et Agriculture Durable pour des Relations Equitables), un projet européen Interreg MED mis en œuvre en 2017 et 2018 dans le but de capitaliser les bonnes pratiques existantes, de renforcer les différents acteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine et d'initier une dynamique de coopération transnationale dans la région méditerranéenne.

Le partenariat de MADRE est composé d'un groupe pluridisciplinaire d'institutions de 6 métropoles :

- Marseille (France) : l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM) et ANIMA Investment Network
- Montpellier (France) : l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM)
- Bologne (Italie) : la Ville Métropolitaine de Bologne
- Barcelone (Espagne) : MedCités
- Thessalonique (Grèce) : l'Université Aristote de Thessalonique
- Tirana (Albanie) : l'Université d'Agriculture de Tirana

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez visiter : <https://madre.interreg-med.eu/>

L'importance de l'agriculture métropolitaine dans la région méditerranéenne

L'agriculture urbaine et périurbaine (aussi qualifiée d'agriculture métropolitaine) englobe l'ensemble des infrastructures et pratiques liées aux activités agricoles situées à proximité des zones urbaines, en périphérie ou à l'intérieur de la ville elle-même. Par son activité productive, **l'agriculture urbaine et périurbaine peut être un élément central des systèmes alimentaires territoriaux** -l'assemblage d'éléments et de relations qui déterminent la production, la distribution et la consommation de nourriture dans une ville ou une métropole donnée.

La préservation et le développement de l'agriculture métropolitaine est plus importante que jamais dans un contexte de changement environnemental global et d'urbanisation croissante de la planète -d'après les Nations Unis, 6,3 milliards de personnes vivront en milieu urbain d'ici 2050, soit 2,5 de plus qu'aujourd'hui. Avec les rivières, forêts et autres éléments naturels, l'agriculture urbaine et périurbaine constitue **un élément d'équilibre entre les terres urbanisées et non urbanisées** dans les métropoles. Elle occupe une importance particulière dans l'approvisionnement en produits frais et la sécurité alimentaire, mais peut aussi être **un secteur économique viable avec de nombreux bénéfices indirects** en termes de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, d'inclusion sociale, d'innovation marketing, de production de données pour la recherche académique, etc. En outre, l'agriculture métropolitaine fournit un certain nombre de **services sociaux et environnementaux non monétaires** : habitat et connexion de la biodiversité, valeur paysagère et esthétique, support des activités de loisirs, atténuation des menaces climatiques, etc.

Malgré cela, l'agriculture métropolitaine menace de disparaître ou de devenir insignifiante dans de nombreuses régions. Le déclin économique du secteur agricole dans les pays développés et la concurrence entre les différents usages des sols a entraîné **une réduction du nombre d'agriculteurs** -pour la plupart de petits propriétaires terriens- dans les zones urbaines et périurbaines. Ce processus fait écho à la lutte mondiale des petits paysans contre la concentration des terres et des cultures et l'industrialisation de l'agriculture. Dans les métropoles, la diminution de la viabilité des petites et moyennes exploitations est liée au faible pouvoir de négociation des petits agriculteurs, même lorsqu'ils sont organisés collectivement, comparé à celui des grandes entreprises agricoles et autres acteurs économiques.

Les métropoles méditerranéennes s'insèrent dans ces dynamiques mondiales. L'impact du changement climatique -notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'eau et l'apparition de nouveaux parasites, qui ont conduit à l'expérimentation de nouvelles techniques agricoles- ou la concurrence entre usages des sols -fortement liée à la pression démographique dans les zones côtières, où se trouvent la plupart des grandes villes méditerranéennes- font partie des spécificités de la région, tout comme le fait que l'agriculture périurbaine a su conserver une présence significative en raison des relations économiques, environnementales et culturelles historiques entre la population et le monde rural.

Ici, comme dans beaucoup d'autres régions du monde, il est urgent que les acteurs métropolitains élaborent des politiques et actions éclairées et déterminées. La préservation de l'agriculture métropolitaine et de sa dimension multifonctionnelle dépend de **l'engagement des différentes parties en faveur d'un modèle alliant accord social et viabilité économique**. Les petits agriculteurs et la société civile ont joué un rôle de premier plan dans cet effort pour soutenir l'agriculture locale et initier des systèmes de distribution offrant un prix équitable tant aux producteurs qu'aux consommateurs. Les pouvoirs publics devraient adopter une position tout aussi active en s'engageant à soutenir les producteurs urbains et périurbains et à encourager les innovations sociales et économiques dans ce domaine.

3. Comment favoriser l'agriculture métropolitaine : enjeux et bonnes pratiques

3.1 Intégrer l'agriculture métropolitaine dans les cadres légaux

La plupart des législations en vigueur dans les pays méditerranéens manquent de spécificité et de clarté en ce qui concerne les différentes formes d'agriculture, ne faisant pas de distinction, par exemple, entre les activités urbaines et rurales ou les activités professionnelles et non professionnelles. **Les réglementations existantes sont souvent peu adaptées aux pratiques innovantes sur lesquelles reposent de nombreux projets d'agriculture urbaine**, comme les circuits courts ou les méthodes de certification participative. Cette situation freine le développement des initiatives agricoles urbaines et périurbaines. Elle résulte d'une diversité de facteurs, tels que la réglementation de l'aménagement du territoire qui n'envisage pas la production ou la transformation des aliments en milieu urbain ou l'impossibilité pour les petits projets (fermes, magasins, restaurants et autres initiatives) de se conformer aux exigences légales définies pour des entreprises beaucoup plus grandes.

Par conséquent, **l'adoption d'un environnement normatif approprié est essentielle pour favoriser la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires territoriaux**. Des mesures doivent être prises à tous les niveaux : les directives communes de l'Union européenne, les lois nationales ou régionales et les réglementations locales devraient toutes prendre en compte les spécificités de l'agriculture urbaine et périurbaine.

3.2 Faire de l'alimentation un élément central de la planification stratégique

La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine et périurbaine ne s'intègre pas bien dans les structures et systèmes de gestion cloisonnés de l'action publique. Reléguer la question aux départements, plans et politiques agricoles -aussi centraux qu'ils puissent être- diminue son potentiel de transformation de l'ensemble du système alimentaire. Au contraire, **des approches plus transversales favorisent les synergies entre les initiatives agricoles et d'autres domaines politiques** tels que la lutte contre la pauvreté, la réduction des déchets ou l'inclusion sociale.

Compte tenu de la complexité des systèmes alimentaires, **il est crucial d'inclure l'agriculture métropolitaine dans la planification stratégique** pour contrer ce risque de cloisonnement. La vision à moyen et long terme des plans stratégiques correspond bien à la temporalité lente de la plupart des projets agricoles et leur donne un certain degré de sécurité par rapport aux programmes publics en évolution rapide. Les métropoles qui réussissent sont celles qui reconnaissent l'alimentation comme un élément central de leurs **plans stratégiques sectoriels** -non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'économie et du social, entre autres- et, peut-être plus important encore, de leur **planification stratégique territoriale**. Ce dernier type de plans porte sur les éléments qui structurent la métropole et, ce faisant, façonne les conditions matérielles des systèmes alimentaires territoriaux.



Les deux types de planification stratégique, sectorielle et territoriale, sont confrontés au défi d'être cohérents à travers les différentes échelles territoriales. Étant donné que les flux de produits agricoles vont souvent au-delà des villes et même des métropoles, il est crucial de penser en termes de systèmes alimentaires pour formuler des plans et politiques métropolitains qui engagent tous les acteurs concernés, tant publics que privés, et s'intègrent dans des schémas politiques plus larges.

Exemple 1 Projet alimentaire territorial (Marseille, France)

Le Projet alimentaire territorial (PAT) des Bouches-du-Rhône a été initié par Aix-Marseille Provence Métropole et le Pays d'Arles dans le cadre d'un appel à projets national lancé par le Ministère de l'Agriculture en 2016. L'initiative vise à rassembler les représentants de l'ensemble de la chaîne alimentaire agricole dans un processus de diagnostic continu sur 4 ans (2017-2020) afin de promouvoir un grand nombre d'actions publiques et privées. La conception du projet et de ses programmes repose sur une approche large de la chaîne alimentaire, couvrant des questions allant de la santé et la nutrition à l'accessibilité alimentaire et au patrimoine culturel, ce qui en fait un très bon exemple d'intégration de l'alimentation comme élément central de la planification stratégique au niveau métropolitain.

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez visiter : <https://madre.interreg-med.eu/>

3.3

Protéger les terres agricoles et y faciliter l'accès pour les initiatives locales

Les terres cultivables sont une ressource de plus en plus rare dans les zones urbaines et périurbaines, où les usages des sols concurrents tels que le développement résidentiel et industriel ou la construction d'infrastructures représentent l'une des principales menaces pour l'agriculture locale. La situation est particulièrement grave sur les côtes méditerranéennes, où la pression démographique touche des zones métropolitaines déjà très urbanisées. Pour s'attaquer à ce problème, **des politiques visant à décourager la spéculation foncière et à renforcer la protection des terres agricoles s'imposent**. Les taxes spéciales sur les ventes de terres, les parcs agricoles, les périmètres de protection et l'achat public de terres font partie des mesures possibles dans ce sens.

Toutefois, la protection des terres agricoles a peu d'effet si ces dernières ne sont pas exploitées. Une contrainte majeure pour les nouvelles initiatives agricoles, tant dans les zones urbaines que périurbaines, est **la difficulté d'accéder à des terres cultivables à un prix abordable** et dans les conditions recherchées. Les pouvoirs publics disposent d'un éventail de possibilités pour encourager et soutenir l'accès à la terre pour les porteurs de projets agricoles dans des contextes fonciers tendus : banques foncières, location de terres publiques aux conditions de marché ou subventionnées, facilitation des contrats d'intendance des terres, lignes de crédit pour de nouveaux projets, etc. L'un ou l'autre de ces modèles de partenariat public-privé peut s'adapter selon la structure des terres, les facteurs culturels et le contexte socio-économique.



La réhabilitation d'espaces inutilisés ou abandonnés est une opportunité particulièrement intéressante pour faciliter de nouveaux projets tout en préservant ou même en augmentant les espaces agricoles. Que ces espaces soient du domaine public ou privé, les autorités locales peuvent ainsi encourager le développement d'initiatives liées à l'alimentation telles que les fermes pédagogiques, les jardins urbains, les installations logistiques, les centres culturels, etc. Ces initiatives ont un fort potentiel de régénération des zones abandonnées et de renforcement des liens sociaux, surtout si la société civile est impliquée dès le début dans le processus de définition, d'installation et de gestion.

Exemple 2

Parc agricole de Baix Llobregat (Barcelone, Espagne)

Le Parc agricole de Baix Llobregat a été créé en 1998 pour contrer la pression sur les terres agricoles dans le delta de Llobregat résultant de l'expansion urbaine et industrielle de Barcelone et des communes voisines. Il couvre une superficie totale d'environ 3 490 hectares, pour la plupart de propriété privée, répartis sur 14 municipalités de l'Aire Métropolitaine de Barcelone. Grâce à son modèle de gestion public-privé solide et l'engagement politique fort des autorités locales, le Parc a renforcé la production locale en maintenant et protégeant une quantité importante de terres agricoles dans une zone qui subit une pression foncière continue. Sa structure de gouvernance vaste assure l'adaptation de la réglementation du Parc, l'élaboration de campagnes de marketing pour les agriculteurs locaux et la promotion de pratiques agricoles durables.

Pour plus d'informations sur le projet, vous pouvez visiter : <https://madre.interreg-med.eu/>

3.4

Soutenir des modèles économiques viables et durables

Le développement de modèles économiques viables et adaptés aux besoins des agriculteurs et des consommateurs est sûrement le point le plus stratégique pour l'agriculture urbaine et périurbaine. Les petits propriétaires terriens ont un faible pouvoir de négociation face à la grande distribution, même en s'organisant au sein de syndicats ou de coopératives de producteurs, et ne parviennent ainsi qu'à un faible niveau de revenu à travers leur activité. Par conséquent, l'agriculture paysanne disparaît et est remplacée par une agriculture industrielle à grande échelle, qui a le pouvoir économique et politique de surmonter ces défis. Il est donc indispensable de **restaurer l'économie agricole à petite échelle** de telle sorte à briser les structures de pouvoir et à démocratiser les relations économiques entre petits producteurs et grande distribution. **Soutenir les projets collectifs**, surtout lorsqu'ils démarrent, soit financièrement (subventions, allègements fiscaux, etc.) soit sous d'autres formes, est un moyen d'y contribuer. **Offrir une évaluation économique et juridique** permet également d'aider les nouveaux projets, qui manquent souvent d'expertise, surtout en matière de distribution et de commercialisation. Certaines initiatives agricoles urbaines et périurbaines sont déjà soutenues par les administrations publiques, mais beaucoup d'entre elles peinent encore à atteindre la durabilité économique et sociale à moyen et long terme et ont besoin d'appui, non seulement à leur démarrage mais aussi aux différents stades de leur développement.



Un moyen d'améliorer leur durabilité à long terme est de **reconnaître**, notamment d'un point de vue économique, **tous les avantages non commerciaux de l'agriculture durable**, qui vont bien au-delà du simple approvisionnement alimentaire, et comprennent la protection de l'environnement, la préservation des paysages, la sécurité alimentaire, le lien ville-campagne et l'autonomisation sociale. Il est important d'intégrer ces avantages sociaux et environnementaux sous forme de valeur ajoutée, soit directement par une valeur monétaire soit par d'autres méthodes, afin que les pratiques durables puissent se différencier des systèmes conventionnels. Cela peut par exemple passer par **la création de labels fournissant des informations sur cette valeur ajoutée ou l'utilisation de mécanismes de compensation environnementale** favorisant les pratiques durables tout en assurant la viabilité économique des projets productifs.

Les systèmes logistiques constituent un blocage important pour les agriculteurs dans la mesure où la plupart des chaînes d'approvisionnement alternatives sont basées sur des mécanismes informels où les agriculteurs réalisent la majorité des tâches, ce qui leur prend beaucoup de temps et de ressources. Il est donc essentiel de **professionnaliser la logistique**, de fournir un soutien économique et technique dans ces domaines et d'**ouvrir des espaces publics** afin que les agriculteurs et les consommateurs puissent surmonter ce blocage.

Enfin, introduire des critères de durabilité dans les marchés publics aurait un impact important sur la viabilité économique des projets locaux. Cela contribuerait à stimuler la demande en biens et services durables qui ont autrement du mal à pénétrer le marché. Il est donc essentiel d'inclure des critères environnementaux clairs et vérifiables pour les produits et services dans le processus de passation des marchés publics afin de renforcer la demande de produits locaux et d'orienter le marché vers un paradigme plus durable.

Exemple 3 Menjadors Ecològics (Catalogne, Espagne)

Menjadors Ecològics (Cantines biologiques) est une association à but non lucratif créée en 2013 suite à une étude menée en Catalogne qui a révélé que seules 40 écoles sur 2 800 avaient une cantine biologique. Depuis lors, l'association soutient et forme tous les acteurs impliqués dans le processus de transformation des cantines scolaires en cantines biologiques (cuisiniers, parents, personnel de direction, enfants, etc.), aussi bien dans les écoles publiques que privées. Ses membres travaillent en étroite relation avec les agriculteurs locaux autour de chaque école et offrent un large éventail d'activités de formation, telles que des ateliers, des conférences et des événements. La principale innovation de cette initiative est de considérer l'école comme un maillon essentiel de la chaîne alimentaire et son rôle clé pour la transformation de l'ensemble du système.

Exemple 4 Terracoopa (Montpellier, France)

Terracoopa est une initiative conjointe entre une association régionale et une association locale de Montpellier qui soutient la création d'emplois liés à l'agriculture biologique et aux circuits courts. Cette coopérative entrepreneuriale gère un terrain de 10 ha offert par Montpellier Méditerranée Métropole sur lequel les nouveaux agriculteurs peuvent démarrer leur activité de manière responsable et autonome, sur une période limitée dans le temps, dans un cadre qui limite la prise de risque. Les agriculteurs peuvent ainsi évaluer leur projet et leur capacité à le mener à l'extérieur de l'espace test agricole avec l'aide d'un ingénieur agronome. De plus, Terracoopa offre des services spécifiques à tous les projets liés à l'agriculture biologique, l'agriculture urbaine et périurbaine, l'approvisionnement alimentaire local, le paysage, la gestion de l'eau, la protection de l'environnement, etc.

3.5

Territorialiser les systèmes alimentaires

La territorialisation des systèmes alimentaires est l'une des priorités absolues afin de créer des liens durables entre producteurs et consommateurs. A cette fin, il est central de **mettre en place des configurations alternatives entre production, distribution et consommation** pour mieux partager la valeur ajoutée et limiter les structures de pouvoir et les intermédiaires en s'appuyant sur des relations économiquement et socialement équitables. Cette large gamme de configurations garantissant des distances courtes ou un faible nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs est communément appelée circuits courts alimentaires.

Dans le contexte actuel où les aliments locaux et biologiques sont de plus en plus populaires, la possibilité d'**étendre ces réseaux alternatifs** devient une préoccupation importante. En d'autres termes, la capacité de faire face à une demande croissante ou son potentiel d'expansion pour répondre à cette croissance. Il n'y a pas de consensus clair sur le type de structures et de modèles organisationnels le plus approprié pour répondre à cette demande croissante, en particulier en ce qui concerne le nombre d'intermédiaires nécessaires et les caractéristiques spécifiques de la relation consommateur-producteur.

En l'absence de consensus, il est important d'**analyser les flux alimentaires territoriaux** sous l'angle de ces différents modèles et de voir lequel est le plus adapté à chaque situation et quels critères doivent être respectés pour en faire une réelle alternative. Cette analyse doit accorder une attention particulière à la mesure dans laquelle ces configurations peuvent casser les structures de pouvoir, créer des relations socialement et écologiquement durables et améliorer les revenus des agriculteurs tout en satisfaisant la demande de villes à forte densité. Les autorités locales doivent **agir en tant que facilitateurs** afin de favoriser ce débat, **faciliter les procédures administratives et créer des espaces ouverts** afin que ce type de modèles, s'ils sont jugés appropriés par les producteurs et les consommateurs, puissent continuer à se développer et à se reproduire.

3.6

Améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires

L'engagement actif d'un large éventail de parties prenantes et de la communauté dans son ensemble est un facteur clé de la bonne gouvernance des systèmes alimentaires. Une étape importante pour atteindre cet engagement à grande échelle est d'**intégrer la participation dans l'élaboration des politiques**. En d'autres termes, il est nécessaire de réunir les citoyens et les impliquer dans l'élaboration des politiques. Toutefois, cette approche se heurte à une série de difficultés, comme trouver des moyens appropriés pour parvenir à une représentation diversifiée et active des acteurs non publics, coordonner la participation entre différentes structures et différents niveaux territoriaux ou prendre en compte la diversité des parties prenantes lors de la planification des processus participatifs.

Une possibilité pour surmonter certaines de ces difficultés est d'**adopter l'approche « meet in the middle »** (à mi-chemin), une approche hybride combinant gouvernance descendante et ascendante. La bonne mise en œuvre de cette approche permettra aux décideurs d'obtenir des résultats tangibles et viables tout en laissant place à l'engagement civique et à l'émergence d'idées et d'enjeux qui ne découlent pas nécessairement de la stratégie-cadre ou du plan directeur. Les méthodes participatives permettent ainsi de **travailler avec un large éventail d'acteurs**, ce qui est essentiel compte tenu de la diversité des personnes et sujets impliqués dans la chaîne alimentaire (agriculture, éducation, énergie, santé, inclusion sociale, etc.). Cette approche est utile non seulement pour appréhender correctement les systèmes alimentaires, mais aussi pour créer des liens fructueux entre départements et domaines.

Enfin, une autre approche pour aborder la participation est de **promouvoir des formes de démocratie alimentaire** – des mécanismes de prise en compte des préférences et idées des citoyens qui sont différents des processus participatifs, réunions et consultations. Ces formes alternatives de participation sont moins basées sur le débat et la discussion mais davantage sur la mise en place de solutions concrètes et pratiques, telles que la facilitation d'initiatives communautaires (coopératives de consommateurs, associations de soutien à l'agriculture, supermarchés coopératifs, etc.) ou de systèmes qui assurent la transparence et renforcent la responsabilité individuelle.

Exemple 5

Les Groupes de travail de l'Autorité Métropolitaine de Barcelone (Barcelone, Espagne)

L'Autorité Métropolitaine de Barcelone (AMB) utilise les groupes de travail depuis un certain temps, notamment dans le domaine de la mobilité. Ils rassemblent des décideurs, des scientifiques et chercheurs, et des représentants de la société civile qui se réunissent régulièrement pour débattre d'une série de problèmes (réunions axées sur les problèmes), permettant ainsi d'adoucir les clivages entre certains acteurs sur une question spécifique (en abordant d'autres questions et grâce à la présence d'acteurs plus neutres). Les résultats de ces réunions peuvent être rendus publics mais ne sont pas exécutoires (ils guident les décideurs).

3.7

Adopter des stratégies de communication et de sensibilisation efficaces

L'une des principales préoccupations dans la promotion des systèmes alimentaires territoriaux est de savoir comment **adopter des stratégies de communication efficaces**. Un bon plan de communication peut aider à engager efficacement les différentes parties prenantes, générer un sentiment de coresponsabilité sur la question et ainsi permettre un impact social significatif. À l'inverse, des stratégies médiocres ou peu judicieuses peuvent être un gaspillage de ressources et nuire à la pertinence de l'information diffusée. Dans le cas de budgets faibles, les campagnes de communication doivent être encore mieux conçues et imaginatives. Il est donc nécessaire de prévoir des fonds suffisants pour les programmes de communication et de concevoir des stratégies adaptées.

De manière générale, il est important de **fournir des informations pertinentes et complètes sur la nature et les caractéristiques des systèmes alimentaires territoriaux dans les villes et leurs environs**. On sait peu de choses sur l'agriculture urbaine et périurbaine, car elle est souvent considérée uniquement comme un espace de loisirs et de divertissement sans tenir compte de son potentiel de production de produits frais, limitant ainsi sa capacité à encourager la coopération et les liens sociaux autour de l'alimentation, à construire des relations directes entre consommateurs et producteurs, à créer des opportunités d'emploi et, par conséquent, à améliorer la durabilité sociale et environnementale des villes.



Par ailleurs, diffuser de l'information sur un projet en dehors de sa communauté peut être un exercice difficile. Il est donc essentiel d'avoir une idée claire du type d'acteurs auxquels on souhaite s'adresser et d'en tenir compte pour **cibler un public et adopter les canaux et langage les plus efficaces**. Ensuite, **un travail de « traduction » est nécessaire** pour **présenter l'information d'une manière compréhensible et attrayante**. La diffusion d'idées complexes sur l'alimentation et les politiques alimentaires peut être facilitée par l'utilisation d'une diversité de méthodes. Les plus traditionnelles, comme les séances d'information ou les campagnes médiatiques, peuvent être complétées par des idées plus novatrices et l'utilisation d'espaces nouveaux pour des événements de communication tels que des fermes ou des jardins.

Enfin, il est important d'**initier ces actions de communication et de sensibilisation dès le début des projets**, même si elles ne sont pas entièrement définies. Cela aide les citoyens à se sentir responsables de la dynamique et ouvre la voie à une aide et des contributions inattendues.

Exemple 6 **Open Food Facts** (France - mondial)

Open Food Facts est une plateforme collaborative de sensibilisation qui s'appuie sur une base de données de produits alimentaires incluant les ingrédients, les allergènes, les valeurs nutritives et toutes les informations disponibles sur les étiquettes des produits. Il s'agit d'une association à but non lucratif de bénévoles, rassemblant plus de 1 800 contributeurs qui ont ajouté plus de 75 000 produits provenant de 150 pays en utilisant une application mobile pour scanner les codes-barres et télécharger des photos des produits et de leurs étiquettes. La base de données complète est publiée sous forme de données ouvertes et peut être réutilisée par n'importe qui. Le formulaire de recherche web comprend des douzaines de critères pour permettre aux consommateurs de trouver les produits correspondant à leurs critères et voir l'évaluation nutritionnelle de chaque produit.

Exemple 7 **Campi Aperti** (Bologne, Italie)

Campi Aperti est une association d'agriculteurs biologiques et biodynamiques de la métropole de Bologne créée en 2007 pour sensibiliser sur la qualité supérieure de leurs produits par rapport à ceux de l'industrie agroalimentaire. L'association met en place et gère des marchés de producteurs à Bologne pour faciliter la vente directe des produits de ses membres. Environ 82 producteurs et de nombreux citoyens participent aux 6 marchés organisés chaque semaine dans différents lieux de la ville. L'association a développé un réseau multi-acteurs qui permet d'organiser facilement des marchés et de raccourcir les circuits de commercialisation, réduisant ainsi les coûts logistiques. Elle a également mis en place des mesures concrètes pour le recyclage des déchets agricoles et alimentaires. En outre, Campi Aperti mène une campagne de communication à l'échelle nationale, « Genuino Clandestino », pour lutter contre les restrictions et contraintes imposées aux petits agriculteurs par la loi italienne.

4. Recommandations politiques

- I. **Adapter les lois et règlements existants** pour créer un environnement normatif qui tienne compte des spécificités de l'agriculture métropolitaine et facilite le développement de projets liés à l'alimentation urbaine et périurbaine.
- II. **Inclure les systèmes alimentaires territoriaux** et l'agriculture métropolitaine en particulier **comme un élément central de la planification stratégique** territoriale et sectorielle afin d'éviter le cloisonnement des actions publiques et de promouvoir les synergies entre l'agriculture et d'autres domaines politiques comme la santé, l'inclusion sociale, l'éducation ou l'emploi.
- III. **Protéger les zones agricoles** et éviter les changements d'occupation des sols dus au développement résidentiel et industriel ou à la construction d'infrastructures -les taxes spéciales sur les ventes de terres, les parcs agricoles, les périmètres de protection et l'achat public de terres sont des outils utiles à cette fin.
- IV. Explorer différents partenariats public-privé, tels que les contrats d'intendance des terres, les banques foncières, la location de terres publiques, les lignes de crédit et autres, afin de **faciliter l'accès à la terre pour les nouveaux agriculteurs** et d'autres projets liés à l'alimentation, notamment dans les contextes fonciers tendus.
- V. **Encourager des modèles économiques viables et durables** dans l'agriculture métropolitaine en soutenant les projets collectifs, en offrant une évaluation économique et juridique, en professionnalisant la logistique, en appuyant l'organisation collective, en créant des labels informant sur la valeur ajoutée des produits locaux et en développant des mécanismes de compensation environnementale.
- VI. Élaborer des politiques pour **territorialiser les systèmes alimentaires par le biais des circuits courts** et d'autres configurations alternatives entre production, distribution et consommation alimentaires, en soutenant les marchés locaux et la vente directe par les producteurs et en les privilégiant dans les marchés publics.
- VII. **Adopter l'approche « meet in the middle » (à mi-chemin) dans la gouvernance des systèmes alimentaires** - une combinaison de logiques ascendantes et descendantes - pour intégrer la participation dans l'élaboration des politiques, tenir compte de la diversité des acteurs et promouvoir des formes de démocratie alimentaire.
- VIII. **Explorer des stratégies de communication innovantes** pour promouvoir les systèmes alimentaires territoriaux, soutenir les initiatives privées dans leurs efforts de sensibilisation et diffuser les résultats de la recherche dans le domaine de l'agriculture urbaine et périurbaine.

Ressources complémentaires:

- Lien vers les 6 Livres blancs MADRE
- Catalogue de bonnes pratiques MADRE (en anglais): goo.gl/Qs2LFI
- Plateforme AGRI-MADRE : Systèmes agricoles et alimentaires métropolitains en Méditerranée (www.agri-madre.net)

Liens vers le catalogue MADRE en ligne:

goo.gl/Qs2LFI

www.agri-madre.net



m.dieny@avitem.org

madre.interreg-med.eu



@madremed



@medMADRE



medMADRE

Projet cofinancé par le Fonds
européen de développement régional

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet MADRE -cofinancé par le programme Interreg MED 2014-2020- avec la contribution de l'ensemble des partenaires du projet ainsi qu'un large panel d'acteurs des 6 métropoles et le support technique de Llaurent Barcelona.

Le contenu de ce rapport n'exprime pas la position officielle de l'Union Européenne. Les auteurs du document sont entièrement responsables des informations et positions exprimées.